

Campagne électorale

Campagne radiotélévisée et couverture radiotélévisée de la campagne

- [Recommandation n° 2006-7 du 7 novembre 2006](#) du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel à l'ensemble des services de télévision et de radio en vue de l'élection présidentielle
- [Décision n° 2007-115 du 20 mars 2007 du CSA](#) relative aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions relatives à la campagne du premier tour
- [Décision no 2007-142 du 3 avril 2007 du CSA](#) fixant la durée des émissions relatives à la campagne officielle pour chaque candidat en vue du premier tour de scrutin de l'élection du Président de la République et portant répartition de cette durée en nombre et durée d'émissions
- [Décision n° 2007-143 du 5 avril 2007 du CSA](#) fixant les dates et ordre de passage des émissions de la campagne officielle radiotélévisée sur les antennes des sociétés nationale de programme France 2, France 3, France 4, France 5, Radio France (France Inter), RFO (radio et télévision) et RFI en vue de premier tour de l'élection du Président de la République le 22 avril 2007
- [Grille des émissions de la campagne officielle \(premier tour\)](#) (PDF)
- [Méthode de confection des grilles du premier tour](#)
- [Décision n° 2007-282 du 27 avril 2007 du CSA](#) fixant la durée des émissions relatives à la campagne officielle pour chaque candidat en vue du second tour de scrutin, portant répartition de cette durée en nombre et durée d'émissions et fixant les horaires de programmation de ces émissions
- [Décision n° 2007-283 du 27 avril 2007 du CSA](#) fixant la date et l'ordre de passage des émissions de la campagne officielle radiotélévisée en vue du second tour de l'élection du Président de la République
- [Grille des émissions de la campagne officielle \(second tour\)](#) (PDF)
- [Méthode de confection des grilles du second tour](#)
- Communiqué du 19 avril 2007 du CSA sur les modalités de traitement de l'actualité électorale la veille et le jour du scrutin (*Indisponible*)
- [Chiffres-clés de la campagne](#) (PDF)
- Action de la Commission nationale de contrôle de la campagne en vue de l'élection présidentielle :
 - [Avis du 15 février 2007](#) sur le projet de décret relatif à la composition et au siège de la CNCCEP instituée par le décret n° 2001-213 du 8 mars 2001
 - [Décret n° 2007-225 du 21 février 2007](#) (PDF) relatif à la composition et au siège de la Commission nationale de contrôle instituée par le décret n° 2001-213 du 8 mars 2001
 - [Communiqué du 26 mars 2007](#) (PDF) de la Commission nationale de contrôle de la campagne et de la Commission des sondages, relatif à la diffusion des sondages
- [Questions fréquemment posées sur la campagne](#) (PDF)
- Liens utiles :
 - [Commission nationale de contrôle de la campagne en vue de l'élection présidentielle](#)
 - [Conseil supérieur de l'audiovisuel](#)
 - [Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques](#)
 - [Commission des sondages](#)
 - [Commission nationale de l'informatique et des libertés](#)

Publication des décisions de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques relatives aux comptes de campagne des candidats à l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2007

[Journal Officiel n° 8 du 10 janvier 2008 \(page 557, textes n° 74 à 86\)](#)

- [Décision](#) de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques en date du 26 novembre 2007 relative au compte de campagne de M. Olivier Besancenot, candidat à l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2007

- Décision de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques en date du 26 novembre 2007 relative au compte de campagne de Mme Marie-George Buffet, candidate à l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2007
- Décision de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques en date du 26 novembre 2007 relative au compte de campagne de M. Gérard Schivardi, candidat à l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2007
- Décision de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques en date du 26 novembre 2007 relative au compte de campagne de M. François Bayrou, candidat à l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2007
- Décision de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques en date du 26 novembre 2007 relative au compte de campagne de M. Joseph Bové, candidat à l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2007
- Décision de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques en date du 26 novembre 2007 relative au compte de campagne de Mme Dominique Voynet, candidate à l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2007
- Décision de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques en date du 26 novembre 2007 relative au compte de campagne de M. Philippe de Villiers, candidat à l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2007
- Décision de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques en date du 26 novembre 2007 relative au compte de campagne de Mme Ségolène Royal, candidate à l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2007
- Décision de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques en date du 26 novembre 2007 relative au compte de campagne de M. Frédéric Nihous, candidat à l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2007
- Décision de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques en date du 26 novembre 2007 relative au compte de campagne de M. Jean-Marie Le Pen, candidat à l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2007
- Décision de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques en date du 26 novembre 2007 relative au compte de campagne de Mme Arlette Laguiller, candidate à l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2007
- Décision de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques en date du 26 novembre 2007 relative au compte de campagne de M. Nicolas Sarkozy, candidat à l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2007